

0382042N
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE LA GARENNE
AVENUE MARIE CURIE
38503 VOIRON CEDEX
Tel : 0476051226

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation de la structure pédagogique

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 51
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/06/2024

Réuni le : 01/07/2024

Sous la présidence de : Nicolas Raynaud

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du ,

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte l'organisation de la structure pédagogique définie

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

2024-2025 : le Conseil d'administration adopte la nouvelle structure proposée par le chef d'établissement suite à la fermeture d'une classe par la DSDEN, avec 21 divisions, selon le tableau joint.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	15
Contre :	1
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0